

La mise en place de la Formation Prescrire Infirmière est l'occasion d'accueillir de nombreux infirmiers parmi les abonnés à Prescrire, pour un enrichissement des pratiques de tous.



Pourquoi inciter les infirmiers à rejoindre Prescrire ?

- Parce que, pour eux comme pour les autres soignants, les formations indépendantes sont rares. Les infirmiers sont eux aussi soumis, dans l'exercice de leur métier, à de nombreuses influences : celles des autres soignants, notamment des autres prescripteurs ; celles de la publicité directe ou "rédactionnelle", en lien ou non avec leurs domaines de prescription ; etc.
- Parce que malgré les incertitudes dans le domaine de la santé, il y a des connaissances solides, des valeurs éthiques, des concepts fondamentaux, auxquels il est important de s'accrocher. Très souvent, un soignant n'agit pas de manière isolée, mais intervient en coopération avec d'autres soignants, afin que le patient bénéficie des meilleurs soins possibles. Et il est décisif que cela se fasse sur des bases fiables, communes à tous.
- Parce que depuis 30 ans *Prescrire* a acquis de l'expérience en matière de formations dites "à distance", dans les domaines du médicament, des stratégies diagnostiques, thérapeutiques et de prévention, en matière d'erreurs liées aux soins, et sur les conditions d'exercice des professions de santé.
- Parce que *Prescrire* a toujours promu le travail en commun fructueux, sur le terrain, entre les membres des divers métiers de soignants. L'équipe *Prescrire* a aujourd'hui les forces lui permettant de s'adresser plus amplement à la profession infirmière.
- Parce que l'équipe *Prescrire*, composée en majorité de soignants en exercice, est persuadée qu'un accueil massif d'abonnés infirmiers sera une source d'enrichissement réciproque avec l'ensemble des abonnés et le mouvement qu'ils forment. Cela est susceptible de susciter de meilleures collaborations locales et de faire évoluer positivement les pratiques soignantes à plus grande échelle, que ce soit en soins ambulatoires ou en établissements de soins.

Prescrire

Pour en savoir plus sur la Formation Prescrire Infirmière, lire dans ce numéro page 317 et consulter le site formations.prescrire.org